

Santé Académie lève 12 millions d'euros pour former les soignants en continu

Pour aider les soignants à s'adapter aux nouvelles maladies et aux évolutions de leurs métiers, Santé Académie a mis au point une plateforme de formation continue en ligne. Après avoir formé 20.000 professionnels, la société réalise une nouvelle levée de fonds pour cibler les 2 millions de soignants français.

Temps de lecture : minute

18 avril 2023

" Face à la pénurie de soignants, tous les métiers de la santé évoluent. Alors que les pharmaciens n'avaient pas le droit de vacciner avant 2019, c'est eux qui ont souvent réalisé les vaccins contre la Covid. ". Pour permettre aux infirmiers, aux médecins généralistes et aux pharmaciens de s'adapter en continu aux nouvelles maladies, au vieillissement de la population ou au maintien à domicile des personnes âgées, Stanislas de Zutter a fondé Santé Académie, en 2020, aux côtés de Félix Levieux et Jessym Reziga. Une plateforme de formations continue à destination de ces trois métiers : " L'enjeu pour nous est d'aider les soignants à évoluer et éviter que leurs connaissances et compétences ne deviennent obsolètes ", précise le dirigeant.

Santé Académie propose ainsi une expérience d'apprentissage adaptée à la pratique et aux contraintes des soignants, grâce à des vidéos sur le web ou sur application mobile. " Historiquement la formation continue, en santé, est beaucoup faite en présentiel. Ce qui oblige les professionnels, installés en zone rurale, à fermer leur cabinet pendant parfois plusieurs jours. Face au manque de soignants et au manque de temps, cela devient

de plus en plus compliqué pour eux ", contextualise Stanislas de Zutter.

" Former les deux millions de soignants en France "

Depuis sa création, Santé Académie a ainsi formé 20.000 soignants, partout en France, en faisant intervenir des experts, tels que des professeurs hospitaliers mais aussi des chercheurs de certains instituts. *" Il y a deux millions de soignants en France, notre ambition est à terme, d'être capable de tous les former. Il nous reste donc un peu de chemin à faire "*, poursuit le cofondateur.

Pour atteindre cet objectif, la société vient de réaliser une levée de fonds de 12 millions d'euros auprès de ses investisseurs historiques - MAIF Avenir et Digital Venture de Bpifrance - ainsi que deux nouveaux entrants : le fonds opéré par Serena et Makesense, Racine2, et Sofiouest. *" Nous souhaitons développer les formations, améliorer notre plateforme et recruter "*, résume le dirigeant. Dans un premier temps, Santé Académie envisage donc de créer davantage de formations pour ses trois publics cibles. *" Il y a de gros enjeux autour de la pédiatrie et de la gynécologie par exemple. Ce sont les spécialités dont on manque le plus. Donc l'idée est de former davantage les médecins généralistes à ce type de pratiques, pour qu'ils puissent proposer des solutions de contraception, prendre en charge la ménopause ou l'endométriose par exemple "*, détaille Stanislas de Zutter.

Adresser les établissements hospitaliers

Mais surtout, la plateforme veut, au-delà des soignants de ville, adresser les établissements hospitaliers. *" Nous ciblons les infirmiers, les aides-soignants et les médecins qui représentent 85 % des effectifs des hôpitaux "*, indique le dirigeant qui souhaite ainsi répondre à des enjeux

différents. La gestion du risque infectieux, de l'hygiène, le risque d'erreur de posologie ou même la bien-traitance des patients sont les principaux sujets identifiés. Pour faire évoluer son offre de formation et son produit, la société de 60 salariés envisage de recruter 40 personnes. Des développeurs pour sa plateforme ainsi que des éditeurs de formations.

Pour Santé Académie, l'objectif de cette levée de fonds est donc d'adresser tous les soignants de France. Mais la société n'écarte pas l'idée d'aller plus loin. " *Dans les 3, 4 ans à venir, il n'est pas impossible qu'on adresse un autre pays d'Europe. Le problème est le même partout. Il y a une pénurie de soignants et les hôpitaux fonctionnent de la même manière.* "

Article écrit par Jeromine Doux